

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 52

Artikel: 1888
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

1888.

Les journalistes ont généralement l'habitude, à cette époque, de servir à leurs lecteurs une espèce de revue des événements de l'année écoulée, accompagnée de réflexions parfois tristes, de regrets, de critiques tardives, qui ne peuvent, hélas ! modifier en quoi que ce soit les faits accomplis.

Eh bien, si le *Conteur*, à l'exemple de ses confrères de la presse, jette un coup d'œil sur les douze mois écoulés de 1888, à part quelques douloureux événements, qui ont, du reste, éveillé, au moment donné, un digne et sympathique écho dans le cœur et le patriotisme de tous les bons citoyens, nous n'y trouvons rien dont nous ne puissions nous réjouir et nous féliciter.

Nous avons vu l'année dernière débiter par un fait d'une haute importance pour notre pays ; nous voulons parler de l'institution définitive et du recrutement du *landsturm*. Dès l'organisation de cette armée de vétérans, d'hommes rompus aux luttes de la vie, de soldats rassis, le calme s'est établi tout autour de nous, dans tous les centres diplomatiques !...

En Allemagne, les discours du trône ont immédiatement pris un caractère plus modéré. — En Angleterre, on a compris qu'on ferait beaucoup mieux de s'occuper de l'Irlande que de tout autre chose. — L'Italie cherche à nous être agréable, indirectement, en faisant des m'amours à l'ambassadeur de la République française, notre voisine et notre amie. — Enfin la Russie et les Etats-Unis s'estiment chaque jour plus heureux que leur situation géographique ait mis, entr'eux et nous, une distance respectable !

Autre agréable aubaine : Nous avons eu le plaisir, cette année, de palper d'une main complaisante le gros et généreux legs de Rumine, qui nous permettra de transformer notre vieille Académie en Université, et d'en faire un foyer de sciences et de lumières, grâce auxquelles nous compterons bientôt au nombre des peuples les plus éclairés de la terre, en dépit du gaz lausannois !...

Nous avons vu, en outre, des conseils de communes voter d'enthousiasme des millions en faveur de la grande entreprise du Simplon, sachant fort bien que si, dans un autre ordre d'idées, la foi seule peut transporter et percer les montagnes, il est des circonstances où il est toujours prudent d'y ajouter quelques écus.

Oui, l'année 1888 a été, pour nous, fertile en choses utiles et intéressantes. Citons encore la réunion, à Lausanne, de l'Institut de droit international. Et, à ce propos, une chose bien réjouissante est à noter dans le discours de celui de nos magistrats chargé de souhaiter la bienvenue à la savante Compagnie. Tout en constatant le peu de titres que notre petit pays, notre modeste ville de Lausanne, avait à l'honneur de la recevoir, il a cependant rappelé qu'au onzième siècle, alors que nous étions en proie à l'anarchie féodale, aux guerres incessantes des petits souverains qui se partageaient le territoire, la colline arrondie de *Mont-Riond* avait été le théâtre d'une déclaration importante de droit international, dans la proclamation de la *Trêve-de-Dieu*, par la bouche de l'évêque Hugues, à tout un peuple assemblé. *Pax, Pax, domine !* (la paix, la paix, Seigneur, la paix !)

Eh bien, ce grand fait historique, rappelé par un de nos magistrats, ne contient-il pas en soi un précieux enseignement ? ne nous laisse-t-il pas entrevoir le jour où nous aurons notre *trêve politique*, effaçant toutes nos dissensions, et nous offrant le consolant spectacle de la *Gazette* et de la *Revue*, des *blanc* et des *verts*, des libéraux et des radicaux se confondant dans une même accolade sur le *Crêt* de monsieur Alexandre !...

Je ne veux point oublier non plus la réunion générale, à Lausanne, des médecins suisses, qui, tout en banquetant joyeusement, en se promenant sur les rives du Léman, se sont occupés avec beaucoup de courtoisie de nos misères corporelles, au point de vue médical. « Hélas ! nous disait quelqu'un, s'il n'est pas res-

sorti de ce congrès quelque progrès marquant pour la science, il n'en aura pas moins le mérite d'avoir laissé aux pauvres malades quelques jours de répit. »

Le mot est un peu méchant et nous ne saurions l'approuver.

Enfin, je pourrais vous parler encore des travaux persévérants de la Société de tempérance, chose excellente dans son but, je le reconnais, mais à laquelle tant de personnes me paraissent si peu disposées, — surtout à cette époque de fêtes et de bons repas, — que je m'abstiens, craignant de prêcher dans le désert.

Somme toute, et témoin le petit exposé qui précède, l'année 1888 nous quitte en nous laissant d'assez agréables souvenirs.

L. M.

Comment on fête Noël.

N'avez-vous pas été plus d'une fois frappé de la manière dont on célèbre maintenant cette solennité religieuse ?... Si cela continue, Noël ne sera bientôt plus qu'une grande fête gastronomique. Voyez les vitrines des marchands de comestibles, huit jours avant le 25 décembre ; tout y est absolument exposé en vue de la bonne chère.

Dans les conversations d'amis, dans l'intérieur des familles, on n'y parle que de dindes truffées, de canards aux petits oignons, d'oies dorées, et que sais-je encore.

Et c'est un peu partout comme cela. En Angleterre, Noël est une vraie fête nationale. Ce jour-là, les églises sont pleines de gens qui, pour la plupart, ne songent qu'à festoyer. Ceux qui n'ont pas de famille sont invités par leurs amis à prendre place au foyer. Dîner seul est le fait d'un paria ou d'un misanthrope. La perspective d'être seul à table le jour de Noël, fait passer un frisson dans le dos d'un Anglais.

Les monts-de-piété particuliers de Londres font des affaires d'or. Les pauvres diables y mettent jusqu'à leur chemise plutôt que de se passer de festoyer ce jour-là.